



Communiqué du Conseil communal – Clôture des comptes 2025

Le Conseil communal tient à informer la population que la clôture des comptes 2025 de la commune de Montagny n'a pas pu être réalisée dans les délais habituels. Plusieurs facteurs ont contribué à ce report : les changements intervenus au sein du Conseil communal ainsi qu'au sein de l'administration communale et le passage à un nouveau système informatique.

Les travaux se poursuivent actuellement en étroite collaboration avec nos partenaires afin de traiter correctement les données. Cette étape est essentielle pour garantir la cohérence et la fiabilité des états financiers, et pour refléter fidèlement la situation financière de la commune.

La Préfecture de la Broye et le service des communes ont été informés de la situation et suivent les travaux afin d'en garantir le bon déroulement. Toutes les mesures nécessaires sont mises en œuvre pour finaliser la clôture des comptes dans les meilleures conditions, dans le respect des règles déontologiques et de transparence.

Dès que les comptes seront bouclés, ils seront présentés au Conseil général. Le Conseil communal remercie la population pour sa compréhension et son soutien dans ce processus.

Le Conseil communal